



Le Défi 28 Jours Sans Alcool débarque en entreprise !



Fondation
Jean Lapointe



Défi 28 jours
sans alcool

Qu'est-ce que le Défi 28 jours sans alcool ?

Le Défi invite la population québécoise à repenser son rapport à l'alcool en relevant le défi de ne pas consommer pendant 28 jours. Depuis 12 ans, plus de 6 millions de dollars ont été amassés par plus de 80 000 participants.

Le Défi corpo, c'est quoi ?

C'est une équipe formée d'employés/collègues qui réalisent le Défi 28 jours sans alcool ensemble.

Le petit plus : outre le 2 800 \$ défrayé par l'entreprise, aucun frais d'inscription n'est demandé aux participants puisqu'il s'agit d'un frais unique pour l'entreprise.

La consommation en milieu de travail, ce n'est pas un mythe !

22,4 milliards \$

coût de la consommation de substances en perte de productivité au Canada en 2020.

16,2 %

augmentation des coûts de perte de productivité par personne de 2007 à 2020.

Pourquoi participer au Défi ?



Engagez vos équipes !
Une initiative unique de #teambuilding



Prenez soin de vos employés !
Contribuez à leur bien-être et à leur santé.



Démarquez-vous !
Montrez que vous êtes une marque employeur engagée et attrayante.



Soyez un acteur de votre communauté !
Soutenez une cause qui touche 1 Québécois sur 3.



Formation offerte !
Profitez d'une formation sur la prévention des dépendances en entreprise (valeur de 1500\$).

Prêt à passer à l'action ?



Une équipe, ça inclut quoi ?



Un nombre illimité de participants : plus on est de fous, plus on rit !



Une page personnalisée sur notre plateforme (defi28jours.com) : votre espace à vous !



Une **Boîte-Défi** remplis de délices, pour un événement de lancement en équipe !



Une formation animée par les pros de la Maison Jean Lapointe pour vos employés ou gestionnaires (valeur de 1500 \$) : apprenez et échangez !



Des encouragements quotidiens de la part de la Fondation : on est là pour vous motiver !



Des outils de levée de fonds pour ceux qui veulent contribuer (non obligatoire) : un petit + pour un grand impact

Comment ça fonctionne ?

01

Créez une équipe en contactant Mélanie Murray de la Fondation Jean Lapointe.

melanie.murray@fondationjeanlapointe.org

02

Obtenez un lien personnalisé permettant aux employés de s'inscrire gratuitement dans votre équipe à l'aide de leur courriel professionnel.

03

Obtenez une Boîte-Défi à partager

04

Planifiez la formation offerte au moment de votre choix dans l'année à venir.

05

Faites le Défi et découvrez les bienfaits !

**Seulement 2800\$
par entreprise**

